

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		<b>Communauté de communes du Clermontais</b>
Date de la convocation	2 mai 2017	Séance du : 10 mai 2017
	<u>Votes : 40</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le dix mai à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 37	Pour : 40	
Absents : 5	Contre : 0	
Représentés : 3	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joël AZAM (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) représenté par M. Jean COSTES (Salasc).

Absents : M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Georges GASC (Paulhan), M. Eric VIDAL (Villeneuvevete).

## **Objet : Budget Général – Décision modificative n°1.**

Monsieur COSTE rapporte :

*Les décisions modificatives présentées au conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.*

Monsieur COSTE propose aux membres du conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

- L'ouverture des crédits d'investissement, au chapitre 13, permettant le paiement de la subvention d'investissement SCoT d'un montant de 28 000 euros.
- Proposer l'ouverture de crédit aux chapitres 022 (section de fonctionnement) et 020 (section d'investissement) afin de répondre rapidement à des aléas budgétaires sans solliciter une décision modificative de l'assemblée délibérante, conformément à l'article 2322-1 du Code général des collectivités territoriales encadrant la procédure des dépenses imprévues.

Pour chacune des sections, le montant des crédits inscrits au titre des dépenses imprévues de l'exercice ne doit cependant pas dépasser le plafond de 7,5 % des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section. En investissement, sont exclues des dépenses réelles prévisionnelles les restes à réaliser, et les dépenses imprévues de cette section ne peuvent être financées par emprunt.

- L'ouverture de nouveaux crédits en dépenses s'équilibre en diminuant le chapitre de dotations aux provisions, chapitre 68, et par un virement de la section de fonctionnement vers l'investissement.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap	Désignation	DM n°1	Chap	Désignation	DM n°1
68	Dotations aux provisions	- 128 000,00			
022	Dépenses imprévues	+ 50 000,00			
023	Virement à section investissement	+ 78 000,00			
<b>Total DM 1</b>		<b>0,00</b>	<b>Total DM 1</b>		<b>0,00</b>
<b>Total section fonctionnement (inchangé)</b>		<b>21 383 618,87</b>	<b>Nouveau total section fonctionnement (inchangé)</b>		<b>21 383 618,87</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap	Désignation	DM n°1	Chap	Désignation	DM n°1
<b>Section investissement – Total BP 2017</b>		<b>2 712 398,91</b>	<b>Section investissement – Total BP 2017</b>		<b>2 712 398,91</b>
13	Subventions d'investissement	+ 28 000,00	021	Virement section de fonctionnement	+ 78 000,00
020	Dépenses imprévues	+ 50 000,00			
<b>Total DM 1</b>		<b>+ 78 000,00</b>	<b>Total DM 1</b>		<b>+ 78 000,00</b>
<b>Nouveau total section investissement</b>		<b>2 790 398,91</b>	<b>Nouveau total section investissement</b>		<b>2 790 398,91</b>

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission moyens généraux réunie le 3 mai 2017.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Général telle que présentée ci-dessus

**PRECISE** que ces sommes seront portées au budget 2017 du Budget Général.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20170512-2017-05-10-10-DE  
Date de télétransmission : 15/05/2017  
Date de réception préfecture : 15/05/2017